

Le très hon. MACKENZIE KING: Oui. Nous avons l'intention de siéger les vendredis soirs.

M. BRACKEN: La motion le comporte-t-elle?

M. COLDWELL: Ce n'est pas nécessaire.

Le très hon. MACKENZIE KING: Aucune motion n'est requise à l'égard des séances du vendredi soir.

M. COLDWELL: La motion qui vient d'être adoptée ne porte que sur les travaux d'aujourd'hui. Qu'en sera-t-il demain?

Le très hon. MACKENZIE KING: Demain est réservé aux mesures d'initiative ministérielle. Je viens d'annoncer que mes honorables amis auront l'occasion de participer au débat sur l'Adresse en réponse au discours du trône.

M. COLDWELL: Oui, c'est vrai.

Le très hon. MACKENZIE KING: Mon honorable ami veut-il dire que par sa rédaction même cette motion ne vaut que pour aujourd'hui?

M. COLDWELL: Il me semble.

Le très hon. MACKENZIE KING: Pour obtenir le consentement unanime, je tenais à ce qu'elle ne valût que pour aujourd'hui. Aussi ai-je proposé de biffer les deux dernières lignes. Mais les honorables vis-à-vis ont insisté pour les conserver et devraient, je crois, s'en tenir là.

M. COLDWELL: Nous tenons à ce qu'il n'y ait aucun malentendu. Le premier ministre a été clair.

Le très hon. MACKENZIE KING: Oui.

M. COLDWELL: Je tiens simplement à le souligner.

(La motion est adoptée.)

Le très hon. MACKENZIE KING: Nous passons maintenant au débat sur l'Adresse.

DISCOURS DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

ADRESSE EN RÉPONSE AU DISCOURS DU TRÔNE—
PROPOSÉE PAR M. J.-A. DION (LAC SAINT-JEAN-ROBERVAL) ET APPUYÉE PAR M. J. H. DICKEY

La Chambre passe à l'examen du discours prononcé par Son Excellence le Gouverneur général à l'ouverture de la session.

(Texte)

M. J.-A. DION (Lac-Saint-Jean-Roberval): Monsieur l'Orateur, appuyé par l'honorable député de Halifax (M. Dickey), j'ai l'honneur de proposer:

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

Qu'il plaise à Votre Excellence:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, les Communes du Canada, assemblées en Parlement, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours que Votre Excellence a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Monsieur l'Orateur, je désire d'abord adresser au très honorable premier ministre (M. Mackenzie King) un cordial remerciement, au nom de toute la belle population de Lac-Saint-Jean-Roberval, pour l'honneur qui lui échoit aujourd'hui.

Une VOIX: Très bien!

M. DION: En effet, quand on m'a demandé de proposer l'adoption de l'Adresse en réponse au discours du trône, j'ai compris tout de suite que cet honneur s'adressait beaucoup moins à mon humble personne qu'à la région intéressante que je représente en cette Chambre; et c'est pourquoi il m'a fait plaisir d'accepter, au nom de mes électeurs, la tâche qu'on m'a confiée aujourd'hui.

Une VOIX: Très bien!

M. DION: La forme que doit prendre le discours du proposeur de l'Adresse est à peu près fixée, par une tradition parlementaire assez longue et fort respectable; aussi, je m'y conformerai autant que possible.

Je vous parlerai d'abord de mon comté et de mes électeurs; je signalerai ensuite quelques événements importants arrivés depuis la dernière session; et, enfin, je traiterai de la politique énoncée par le Gouvernement dans le discours du trône. J'essayerai de couvrir tout ce terrain, sans trop abuser de votre patience, non plus que du temps précieux de cette Chambre.

Monsieur l'Orateur, le lac Saint-Jean a été découvert le 24 juin 1647 et nous avons célébré cette année même le troisième centenaire de cet événement, par des fêtes grandioses qui ont duré plusieurs jours. C'est, en effet, en juin 1647 que le missionnaire Jean DeQuen arrivait, en compagnie de deux sauvages montagnais, à l'endroit maintenant historique du poste de Métabetchouan. Le Père DeQuen était parti de Tadoussac quelques jours auparavant; il avait remonté le sombre et majestueux Saguenay, puis, après avoir franchi toute une série de portages, il s'était trouvé en face de cette véritable mer intérieure; c'était le premier blanc à pénétrer dans cette région solitaire.

Dans les années qui suivirent, le pays demeura désert et la forêt toujours vierge. Les